

# FSU84

Mars 2019, n° 107

Pour l'Enseignement, l'Education, la Recherche, la Culture, la Formation, l'Insertion  
**TRIMESTRIEL DE LA FSU VAUCLUSE**  
116 rue Carreterie, 84000 Avignon  
Tel. 04 90 82 15 50 – Fax. 04 90 85 36 36 – Mail : fsu84@fsu.fr  
Site internet : fsu84.fsu.fr

AVIGNON CTC  
**P4**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

N° CPPAP: 0614 S 07929  
N° ISSN: 1628-1071  
Prix : 1,5 euro  
Tirage : 1600 ex  
Dir. de publication: S. Bartet  
Rédacteur en chef: S. Bartet

**DEPOSE LE 28/03/19**

## *Sommaire*

**Page 1 : L'édito**

**Pages 2 et 3 : Sectorisation des collèges d'Avignon**

**Page 4 : Mobilisation des agents du Conseil Régional -  
Grève Fonction publique le 9 mai**

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU 84.  
Conformément à la loi du 08/01/1978, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer  
les informations vous concernant en vous adressant à la FSU Vaucluse.

## *L'édito : Agir pour ne pas céder*

Dans le cadre interprofessionnel (grève du 19 mars), dans l'Education (journées de mobilisation académique le 20 mars, puis nationale le 30 mars) et dans la Fonction publique (appel à la grève le 9 mai prochain), la FSU s'inscrit résolument dans l'action, en recherchant l'unité la plus large possible.

Application à marche forcée de la « réforme » du lycée et du Bac et projet de loi « Blanquer » dans l'Education Nationale – cible prioritaire d'une politique à la fois rétrograde, néolibérale et managériale –, projet de loi de « transformation » – en fait, de démolition – de la Fonction publique, préparation de retraites par points pour briser un pan essentiel de la protection sociale : les attaques et les menaces de la part du Président et de son gouvernement sont globales, simultanées et de très grande ampleur.

Décrédibilisée dans une grande part de l'opinion, la Présidence Macron choisit le jusqu'au-

boutisme, confirme et accélère méthodiquement la mise en œuvre de son programme idéologique : austérité et précarité pour tous, sauf pour des « premiers de cordée », autoritarisme, abaissement du niveau de vie et des droits, dérégulation.

Raison de plus pour ne pas céder à l'accablement et pour relever la tête.

La FSU et ses syndicats cherchent toujours à mener la bataille des idées, à convaincre et à articuler les modalités d'action et tous les combats, du global au local.

Il n'en demeure pas moins que réussir des démonstrations de force, au plus haut niveau et pacifiquement – comme la grève Fonction publique du 9 mai – est un enjeu incontournable et décisif. Une course de vitesse a commencé.

Sylvain Bartet, secrétaire départemental de la FSU

## **Sectorisation des collèges d'Avignon: de l'urgence au plus long terme**

### **Quelle ambition éducative ? Quelle mixité sociale ?**

Le Conseil départemental, dont c'est la compétence, a entrepris de réviser la sectorisation (ou « carte scolaire ») des collèges d'Avignon, c'est-à-dire les secteurs géographiques d'affectation des élèves à tel ou tel établissement. Il fallait régler rapidement des problèmes de capacités d'accueil, notamment dans les collèges Mistral et Viala. Ce sur quoi la FSU avait insisté à l'occasion du CDEN (conseil départemental de l'Education nationale) de la rentrée 2018 (le 13 septembre), la préparation de cette rentrée ayant donné lieu à des « bricolages », inacceptables pour les familles comme pour les personnels.

#### **Des situations inacceptables**

En effet, en juin 2018, face aux problèmes de sureffectifs, la Direction académique du Vaucluse décidait, dans la précipitation et sans aucun travail préalable avec les personnels des établissements concernés et les familles, que des élèves (plus de 30 au total) des écoles Scheppler, Courtine et Bouquerie, qui devaient être scolarisés au collège Mistral en Sixième, seraient affectés au collège Viala. Ainsi, le collège Viala devait accueillir ces élèves, dont 24 de l'école Scheppler, école relevant de l'éducation prioritaire, sans bénéficier de moyens supplémentaires, alors que ses classes étaient déjà surchargées. Par ailleurs, des élèves de CM2 de l'école Persil Pouzaraque, relevant du collège Viala, étaient finalement scolarisés au collège Gérard Philipe.

Reçus en audience, les enseignants du collège Viala, ainsi que des parents d'élèves, dénonçaient cette décision arbitraire.

Pourtant, les personnels et la direction du collège Mistral alertaient depuis longtemps la Direction académique, au sujet des effectifs très chargés de l'établissement. Reçus par le Directeur académique le 13 octobre 2017, les enseignants avaient justement demandé une nouvelle sectorisation du collège, pour réduire les effectifs tout en maintenant la mixité sociale.

En juin dernier, la FSU 84 condamnait donc la décision unilatérale de la Direction académique du Vaucluse.

#### **Des besoins urgents et une réflexion à plus long terme**

Entre octobre et décembre 2018, des groupes de travail issus du CDEN ont enfin été réunis par le Conseil départemental, pour revoir la sectorisation des collèges d'Avignon, à partir du travail et des hypothèses d'un cabinet d'études indépendant (Géocéane). Pour la FSU, il importait de faire face à l'urgence mais aussi de développer la réflexion au-delà.

La FSU a pu faire valoir des points importants pour préciser les projections du cabinet d'études, obtenant que celles-ci intègrent non seulement les prévisions d'effectifs d'élèves, mais aussi celles du nombre de divisions par collège (soit le nombre de classes en cumulant tous les niveaux, de la 6ème à la 3ème), selon les seuils d'élèves par classe définis par l'Administration (en fonction de l'environnement social des établissements). Ces deux données sont bien indispensables pour saisir la réalité des conditions d'enseignement : un collège ayant encore des marges, au regard des effectifs d'élèves, peut ne plus en avoir en nombre de divisions, avec tous les problèmes de disponibilités de salles et de gestion des emplois du temps que cela suppose.

Ainsi, les prévisions, certes indicatives, à 10 ans en l'occurrence, ont démontré la saturation, plus ou moins rapide, de tous les collèges d'Avignon, sauf dans les cas des collèges Gérard Philipe et Tavan (dans la périphérie ouest de l'agglomération), certains collèges, comme ceux de Mistral,

Viala mais aussi Mathieu, ayant déjà atteint voire dépassé les limites de leurs capacités.

La FSU a aussi insisté sur l'objectif de mixité sociale dans les collèges, condition non pas suffisante mais nécessaire, pour la réussite de tous et problème de fond dans une agglomération comme celle d'Avignon, marquée par de fortes inégalités sociales et spatiales.

#### **Une nouvelle sectorisation des collèges**

Les modifications de sectorisation avancées par le CD (cf. carte établie par le cabinet d'étude Géocéane) ont bien été faites dans la concertation. D'un point de vue technique et face à l'urgence de la situation pour les collèges déjà saturés, elles apparaissent ainsi cohérentes, les transferts réalisés recherchant une logique de proximité et restant quasiment neutres en terme de mixité sociale.

Dans les quartiers les plus centraux, des réaffectations de secteurs iraient des collèges Mistral ou Viala vers le collège Vernet (pour des élèves issus des quartiers de Saint Ruf et de Sixte Isnard) et du collège Vernet vers le collège Viala (pour certains élèves du centre-ville : secteurs Persil-Thiers). Ce qui contribuerait à rééquilibrer le recrutement du collège Viala en terme de mixité sociale.

Dans les quartiers du Sud, certains élèves relèveraient du collège Roumanille et non plus du collège Mathieu. A l'ouest enfin, des élèves passeraient du secteur du collège Viala à celui de Brunet et d'autres élèves des secteurs des collèges Roumanille et Brunet, au secteur du

collège Philipe, dont les capacités d'accueil restent plus importantes.

### Les problèmes de fond demeurent

Pour autant, malgré ces modifications et selon les projections du CD, il apparaît que le problème de saturation des collèges avignonnais demeurera, même atténué.

5 des 7 collèges pris en compte atteindraient encore, plus ou moins rapidement d'ici 2028, leurs limites de capacités d'accueil, au moins en terme de divisions. Seuls les collèges Philipe et cette fois, Mistral, se retrouveraient avec une marge très minime en nombre de divisions (respectivement 3 et 2 divisions supplémentaires pourraient être créées), malgré une plus grande marge d'accueil en nombre d'élèves.

Cela signifierait à terme des

problèmes de disponibilités de salles et de gestion des emplois du temps, ou des classes surchargées, choses d'autant plus dommageables dans des établissements classés en Education prioritaire, sinon en situation très semblable (Vernet et Viala).

Des établissements confrontés de surcroît à une très forte concurrence de l'Ecole privée, attirant essentiellement les familles des milieux les plus favorisés, entravant la recherche de mixité sociale dans le Public. Le phénomène est global, à l'échelle nationale, mais l'évitement du Public par les familles les plus favorisées semble particulièrement fort dans les centres urbains marqués par de fortes inégalités socio-spatiales, où les établissements privés profitent également de leur proximité. C'est le cas d'Avignon, d'abord dans les quartiers les plus centraux.

C'est pourquoi la FSU a soulevé la

nécessité de construire un nouveau collège pour des élèves des quartiers centraux d'Avignon, là où les capacités d'accueil des collèges sont les plus limitées, là aussi où la concurrence du Privé est la plus forte.

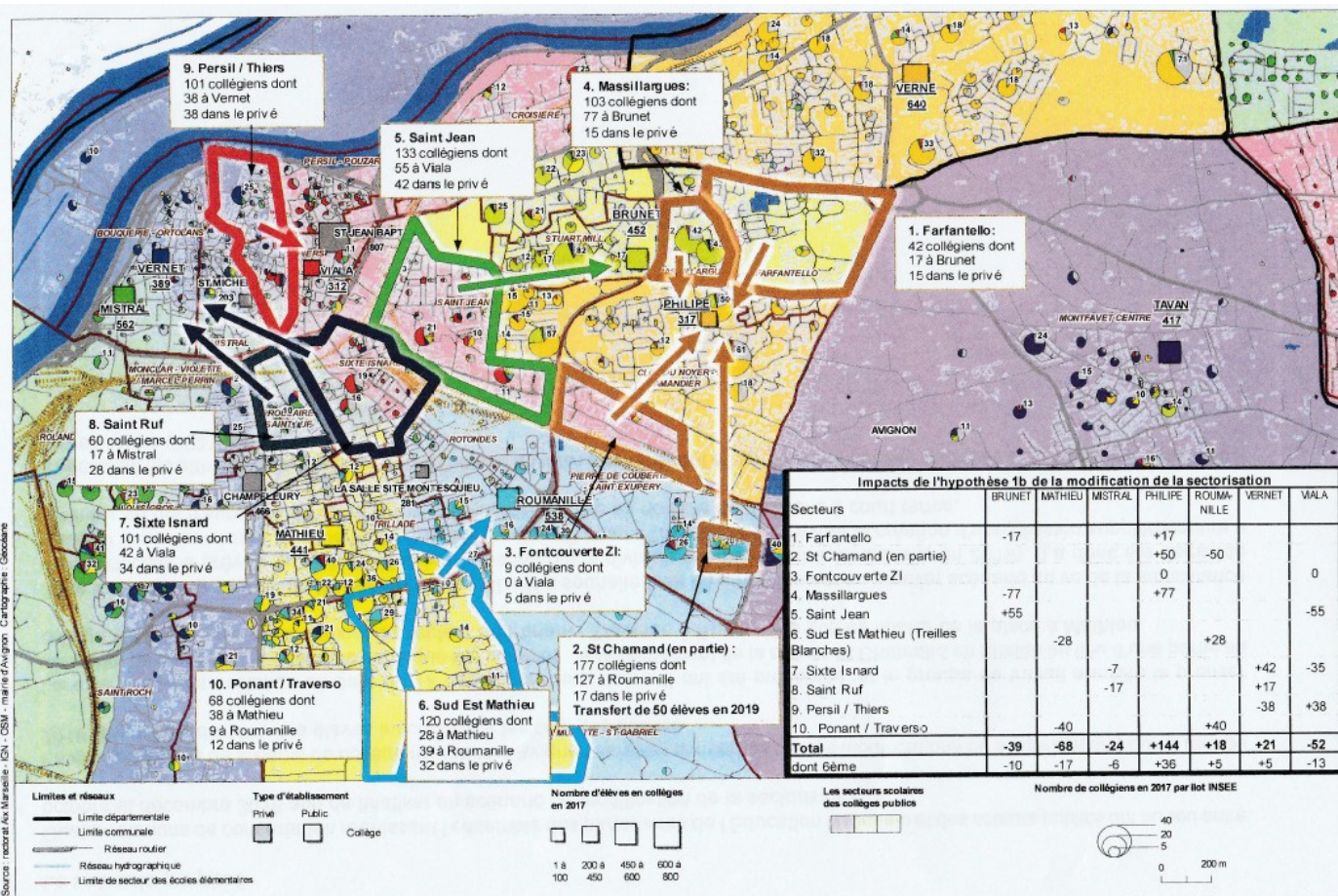
Elle a revendiqué, a minima, la mise en place d'un nouveau groupe de travail sur ce sujet, qui implique certes des difficultés considérables étant donné la densité du bâti, mais qui reste incontournable.

La vice-présidente du CD en charge des collèges s'y refusant, la délégation de la FSU a voté contre la nouvelle sectorisation, lors du CDEN du 30 janvier 2019.

L'avis du CDEN étant consultatif, il ne s'agissait pas pour la FSU de nier la volonté de concertation, ni de repousser les solutions techniques trouvées dans l'immédiat, mais de soulever le besoin d'une vision éducative ambitieuse et de long terme.

### Hypothèse de modification de la sectorisation des collèges d'Avignon, retenue par le Conseil départemental

Carte établie par le cabinet d'étude Géocéane (à partir des sources du rectorat d'Aix-Marseille)





Le vendredi 1<sup>er</sup> mars dernier, plus de 1500 agents du Conseil Régional PACA, venus de tous les départements, se sont rassemblés à Marseille, dans le cadre de l'appel à la grève initié par la « FSU Territoriale » (SNUTER-FSU) du Conseil Régional, syndicat majoritaire de la collectivité.

Cette mobilisation, d'une rare ampleur, était à la hauteur de l'enjeu : s'opposer à certaines méthodes, à la perte du pouvoir d'achat et à la disparition de la prime de fin d'année (PFA), aux coupes drastiques de personnels, au non renouvellement et au mépris des contractuels, aux nombreuses réorganisations faites à la hache...

La FSU Territoriale du CR a ainsi obtenu le retrait de la réforme de la PFA, le report des points de contestation qui devaient être présentés aux deux Comités Techniques comme au CHSCT, et l'ouverture de concertations avec l'administration régionale.

Le 6 mars, l'administration recevait les 4 organisations syndicales représentatives afin de relancer le « dialogue social », jusqu'ici mis en sourdine, et afin de mettre en place, au plus vite, un agenda social couvrant l'ensemble des sujets de l'année 2019, comme l'exigeait la FSU.

Devraient donc être abordés : la mise en place d'une charte « qualité de vie et bien-être au travail » – demandée par la FSU depuis près de 3 ans – et le lancement d'audits sur les risques psychosociaux, la

souffrance et les conditions de travail, la mise en place d'une protection sociale, le fonctionnement des futures instances paritaires, les causes de l'absentéisme, l'augmentation du pouvoir d'achat (CIA/RIFSEEP), l'emploi et la rentrée scolaire 2019-2020...

Pour la FSU Territoriale, cette réunion, réelle ouverture, n'était pas suffisante pour apaiser les tensions et il ne pouvait y avoir de discussions sans parler du budget 2019, les améliorations nécessaires étant impossibles à moyens constants.

La FSU Territoriale a exigé la mise en place d'un groupe de travail, dédié au budget de fonctionnement 2019 et à son futur budget supplémentaire, afin d'obtenir de réels engagements. Si le Président de Région a souhaité adresser des signes forts aux agents, à travers les partenaires sociaux, la FSU a rappelé attendre, au-delà, des preuves concrètes et des actes, rapidement.

Et si la mobilisation du 1<sup>er</sup> mars a permis une réelle victoire, la FSU Territoriale reste prête et mobilisée en cas de nécessité.

## Grève Fonction publique le 9 mai 2019

À l'appel (au 20 mars 2019) des organisations syndicales de la Fonction publique  
CFTC, CGC, CGT, FAFP, FSU, Solidaires, UNSA

*Les modalités d'action départementales seront diffusées sur le site internet de la FSU84 (fsu84.fsu.fr)*

Des moyens et des salaires toujours plus comprimés, un management agressif pour réduire les coûts et écraser les résistances, des agents serviles, à la merci des hiérarchies et des technocrates, des services publics sans fonction publique, pour mieux les marchandiser voire les privatiser : voilà les objectifs de la politique qui est menée, à l'opposé d'une conception républicaine et sociale des services publics et contre une fonction publique, fondée sur un statut, garant de son indépendance et de son attachement aux missions.

**Contre des attaques globales** : suppressions de postes, projet de loi de « transformation » de la Fonction publique, destruction du système de retraites des fonctionnaires, « réformes » régressives dans l'Education...

**Pour la revalorisation** et l'augmentation des salaires et des pensions

Pour les **créations d'emplois** nécessaires

Pour défendre les **statuts** et les **retraites**

**Pour une vision ambitieuse et solidaire** des services publics et de la Fonction publique

**+ DE PRÉCARITÉ**  
**- DE PROTECTION**  
**C'EST ÇA L'AVENIR ?**

**DITES NON À LA LOI  
DE TRANSFORMATION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE !**

